

MELAN DECASTIGMA ab. DRUMANICA NOV. — 14 taches élytrales : les 8 en octogone dont les postérieures fusionnées sur chaque élytre, les postbasales, les basales médianes et les humérales. — Drôme !

MELAN DECASTIGMA ab. ESTERELENSIS NOV. — 14 taches élytrales : les 8 en octogone, les postbasales, les basales médianes et les scutellaires, ces dernières réunies sur chaque élytre. — Alpes-Maritimes !

MELAN DECASTIGMA ab. RHODANENSIS NOV. — 14 taches élytrales : les 8 en octogone dont les postérieures fusionnées sur chaque élytre, les post-basales, les basales médianes et les scutellaires, ces dernières réunies sur chaque élytre. — Ain !

CORCEBUS FLORENTINUS ab. SIETTI NOV. — Dessus bleu. — Var : Toulon, un ex. (ANCEY > SIETTI). Une telle aberration a été signalée de Fontainebleau par F. GRUARDET.

AGRILUS PRATENSIS ab. AENEICOLOR NOV. — Elytres bronzés, le reste comme chez la forme typique. — Rhône !

AGR. SUBAURATUS ab. RUBRIPENNIS NOV. — Vert, élytres cuivreux ou rouges. — Ain ! Beaujolais (coll. REY), Vosges (coll. TEMPÈRE).

AGR. ACUTANGULUS ab. AUDRASI NOV. — Dessus bleu ou bleu violet, le pronotum parfois verdâtre. — Ain : Les Hôpitaux (G. AUDRAS), Villars ! Lent !

AGR. VIRIDIS ab. ♀ IGNOTA NOV. — Femelles homéomorphes de la forme typique, vertes, le front à peine cuivreux. — Ain (G. AUDRAS), probablement sur *Salix*.

AGR. VIRIDIS var. POPULNEA NOV. — Arête inféro-externe des fémurs, surtout des médians, assez fortement crénelée (observer de dessus, d'arrière en avant). Protibias arqués et sinués, surtout ♂. Pubescence frontale plus développée que chez la forme typique ; chez le ♂ presque analogue à celle d'*angustulus* ♂. Taille ordinairement plus grande. Les deux sexes sont vert subuniforme, vert obscur ou vert bronzé (surtout ♀) ; avant-corps, ou front ; ou côtés du métasternum parfois un peu dorés ou cuivreux, ♀. — Bouches-du-Rhône !, Rhône !, Ain !, Basses-Pyrénées (Cap. R.-L. DUFOUR).

Vit dans les divers peupliers. Dans le Rhône j'en ai extrait de nombreux exemplaires d'un tronc de tremble abattu :

AGR. VIRIDIS ab. CYANOPHILA NOV. — Individus cyanescents ou violascents de la var. *populnea*, homologues de l'ab. *rhodanensis* Schaeff., ♂. — Basses-Pyrénées (Cap. R.-L. DUFOUR).

Présenté à la Section Entomologique, en sa séance du 9 mars 1946.

ETUDES LEPIDOPTEROLOGIQUES (IX) (1).

Révision du Catalogue des espèces françaises du genre **EREBIA**

(Lépid. *Satyridae*), 2^e partie.

Par Henri TESTOUT (Lyon).

Groupe *pluto* (suite).

14. — ***Erebia aethiopellus*** Hoffmannsegg.

Papilio aethiopellus Hoffmannsegg, 1806, Illiger Mag. Ins., 5, p. 180.

Papilio aethiops minor de Prunner, 1798, Lep. Piedmont., p. 70. — ESPER, Die Schmett. Fortsetz., I, p. 99, pl. 112, fig. 2 ♂, 3 ♀.

(1) Voir VIII, in *Bull. Soc. Linn. Lyon*, XIV (10), p. 197-202, 1945.

Erebia gorgophone Bellier de la Chavignerie, 1863, *Ann. Soc. Ent. France* (4), 3, p. 419, pl. 9, fig. 1 ♂, 2 ♀, 3 ♀, dessous (non ♂).

Erebia aethiopellus Warren, 1936, *Mon. Erebia*, p. 272, pl. 87, fig. 1262, 1263, ♂, 1264, 1269, 1270 ♀.

I. — ssp. *aethiopellus aethiopellus* Hoffmanssegg.

Diffère de *mnestra* Hb. (voir n° 15, ci-après) par les caractères suivants :

♂. — Dessus : *Ailes ant.* La bande ferrugineuse est continue et n'est pas traversée par les nervures comme dans *mnestra*. Dans *aethiopellus*, les écailles androconiales sont fortement marquées formant une véritable rangée d'un noir profond entre le bord interne de la bande rougeâtre et la cellule discoïdale, alors que dans *mnestra* il n'y a dans cette région qu'une faible apparence d'écailles androconiales, 2 ocelles apicaux, rarement absents. *Ailes post.* presque semblables, mais la bande est continue ou représentée par des petites taches.

Dessous : *Ailes post.* très différentes, brun-rougeâtre plus foncé. Bande basale et submarginale très distinctes, plus étroites, fortement teintées et parsemées d'écailles claires, alors que dans *mnestra* cette face est presque unicolore, les mouchetures claires d'*aethiopellus* manquant complètement.

♀. — Montrant les mêmes caractères de dessin que le ♂.

Antennes des deux sexes, brunes dessus et blanchâtres dessous.

Cette espèce était connue jusqu'à présent sous le nom de *gorgophone*, décrite par BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, en 1863, d'après des exemplaires capturés à Larche (Basses-Alpes) et qu'il a figurés dans sa description (1).

Mais ces spécimens concordent exactement avec ceux antérieurement décrits par HOFFMANSEGG, en 1806, sous le nom d'*aethiopellus* qui a donc la priorité. ESPER les avait déjà figurés en 1798.

L'espèce fut considérée par les auteurs comme une variété de *mnestra*, jusqu'au moment où elle fut séparée spécifiquement par TURATI (*Nuove Forme di Lep.* III, p. 55), qui a montré la grande différence des *genitalia* de ces deux espèces, puis ultérieurement par TURATI et VERITY dans l'étude de la faune de la région de Valdieri où elle est répandue (*Bull. Soc. Ent. Italiana*, XLII, 1911, p. 217 à 226, pl. I, fig. 4, 5 ♂).

WARREN a également confirmé cette nouvelle classification.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — Largement répandue dans les Alpes Cottiennes et Maritimes. Suivant WARREN, la localité la plus septentrionale serait Sestrières, dans le district d'Oulx et la plus méridionale Allos (Basses-Alpes), mais sa répartition est encore très mal connue.

Basses-Alpes : Col de Larche, 2.000 m. (BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, 1863), COULET, août 1897 (coll. OBERTHÜR), VII-1913 (ROWLAND-BROWN), Col d'Allos, vers 2.200 m., VIII-1925 (Coll. TESTOUT).

Hautes-Alpes : Abriès, 2.300 m., lac d'Egourgeau, 17-VII-1909 (RIEL), Ristolas, vers 2.250 m., 22-VII-1927 (Abbé BUÈS, leg., Coll. TESTOUT), Saint-Véran, vers 2.300 m., 10-VIII-1934, ♂♂♀♀ (Coll. MARIN).

Alpes-Maritimes : Col de la Cayolle, 2.350 m., 6-VIII-1926 (Coll. BALESTRE), 28-VII-1933 (Coll. TESTOUT).

(1) Dans la planche de BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, la figure 3 représente le dessous d'une ♀ et non d'un ♂ comme il est indiqué par erreur. Cette figure, contrairement aux deux autres, est très inexacte aussi bien pour la couleur que pour l'emplacement relatif des bandes des ailes.

FORMES INDIVIDUELLES DE LA RACE TYPIQUE.

ssp. *aethiopellus* f. ind. *caeca* Turati et Verity, 1911, *Bull. Soc. Ent. Italiana*, XLII, p. 226 (*E. gorgophone* forma *caeca*). WARREN, *Monogr. Erebia*, 1936, p. 274, pl. 88, fig. 1.272.

Les ocelles apicaux des ailes antérieures manquent (Gesso).

Décrite par les auteurs sur des exemplaires de la haute vallée du Gesso, cette forme peut également se trouver dans toutes les régions.

II. ssp. *mediterranea* Warren, 1933, *Ent. Record*, 45, p. 23, *Monogr. Erebia*, 1936, p. 275, pl. 88, fig. 1.274, 1.277 ♂.

Diffère surtout de la race typique par le dessous des ailes post. où les semis d'écaillés blanchâtres d'*aethiopellus* ont disparus et où l'aile apparaît bien plus foncée. Les ♀ montrent les mêmes caractères mais moins distinctement.

Taille variable et généralement plus petite qu'*aethiopellus*.

TYPES : Saint-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes) WARREN.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — Cette race est suivant WARREN très localisée dans les montagnes au voisinage de Saint-Martin-de-Vésubie.

Elle se rencontre aussi en Italie, dans la région de Tende et la vallée supérieure du Gesso.

Alpes-Maritimes : Valdeblore, vers 2.100 m. VIII-1930 (Coll. BALESTRE), Saint-Dalmas, 26-VII-1929 (DESLANDES, leg., Coll. MOUTERDE). Montagne de Rimplas, vers 1900 m., VII-VIII (Coll. BALESTRE, DE LAJONQUIÈRE, TESTOUT).

Italie : Col de Fenestre, Pas des Ladres, Lago Rovina, vers 2.500 m., VIII-1920 (BOURSIN).

Certains des exemplaires des localités les plus septentrionales que nous connaissions, notamment Abriès (Coll. RIEL) et Ristolas (Coll. TESTOUT) ont les semis d'écaillés claires du dessous des ailes post. bien plus fortement marqués que ceux des autres localités, sans pour cela devoir constituer une forme nouvelle.

Il semble en effet que cette espèce est beaucoup plus variable que WARREN le dit et qu'il y a tous les passages entre ces exemplaires fortement écaillés et ceux de la localité typique française de Larche, aux semis plus atténués, tels qu'ils sont figurés par WARREN (*loc. cit.*, pl. 87, fig. 1.263, 1.269).

Il en est de même entre ces derniers et la forme extrême la plus sombre *mediterranea* décrite par WARREN en 1933, pour les spécimens de la Vésubie qui étaient déjà connus antérieurement sans avoir été nommés par des exemplaires assez nombreux de la Coll. BALESTRE et ceux de la Coll. DESLANDE et que l'on a rencontrés aberrationnellement beaucoup plus au nord, même jusqu'à Abriès (Coll. RIEL).

Dans une étude sur « *aethiopellus* » qui vient de paraître (*Rev. Franç. Lép.*, L'Amateur de Papillon, X, juillet 1944, parue le 16 mars 1946, p. 170-172) M. DUJARDIN, avec des notes intéressantes sur la répartition de cette espèce en France, ajoute les nouvelles formes suivantes que nous transcrivons et résumons sans commentaires :

1^o Forme ou race *cottiensis* Dujardin.

Plus petit, 2 taches apicales en position verticale au lieu d'oblique. Bande antémarginale plus étroite. Dessous : bande antémarginale plus étroite.

TYPES : 2 ♂♂, Saint-Véran (Hautes-Alpes), 2, 3-VIII-1936.

2^o ab. *loritzi* Dujardin. Taches androconiales absentes entre la cellule et la bande antémarginale.

TYPES : 1 ♂, Vallon de la Furfurande (H.A.), 11-VII-1944, 1 ♂, Col Izoard (H.-A.), 28-VII-1944 (Coll. LORITZ).

3^o ab. *confluens* Dujardin. Taches androconiales confluentes, formant une masse noire uniforme, sans stries claires.

TYPES : 1 ♂, La Cayolle (A.-M.), 24-VII-41, Col de Furfurande (H.-A.), 14-VII-1944 (Coll. LORITZ).

4^o ab. *sabulosus* Dujardin. Dessous des ailes post. avec bande antémarginale sablée de blanc. Forme extrême opposée à *mediterranea* Warren.

TYPES : 1 ♂, Col de Furfurande (H.-A.), 18-VII-1944, 1 ♂, vallée de Furfurande (H.-A.), 11-VII-1944 (Coll. LORITZ).

Il semble nécessaire, avant de se prononcer définitivement sur ces quatre formes, d'en voir la figuration annoncée par l'auteur dans sa note.

Disons toutefois, dès maintenant, que les exemplaires assez nombreux de la collection MARIN, provenant du plateau de Saint-Véran, ne présentaient aucun caractère particulier permettant de les séparer de la forme typique *aethiopellus*.

En réalité, cette espèce est mal connue, sans doute en raison du nombre relativement petit d'exemplaires existant jusqu'à présent dans les collections et elle est beaucoup plus variable qu'on ne le supposait, ainsi que nous l'avons montré ci-dessus.

Trop de lacunes existent encore dans la répartition de l'espèce dans les Alpes françaises, en raison du petit nombre de localités explorées, pour que l'on puisse établir des races géographiques d'après quelques exemplaires, pour une espèce qui nous semble aussi variable que *gorge* Hb. et dont les différences entre les formes *aethiopellus* typique et *mediterranea* de WARREN, quoique évidentes, sont en réalité assez minimes.

15. — *Erebia mnestra* Hübner.

Papilio mnestra Hübner (pre — X, 1804), Samml. eur. Schmett., 33, pl. 106, fig. 540, 541 ♂, 542, 543 ♀. — ESPER (— X., 1804) (— VII, 1805), Die Schmett. Fortsetz., 2, p. 18, pl. 120, fig. 5 ♂ 6 ♀.

Erebia mnestra ocellata Goltz, 1926, Deuts. Ent. Z. Iris, 40, p. 75.

Antennes brunes dessus, jaunâtres dessous, dans les deux sexes.

♂. — DESSUS : *Ailes ant.* avec bande jaune-rougeâtre coupée par les nervures, bien tranchée à sa partie externe et se fondant plus ou moins dans la teinte du fond à sa partie interne. Parfois deux petites taches noires à l'apex. *Ailes post.* avec une bande semblable, mais plus courte.

DESSOUS : *Ailes ant.* Partie discale roussâtre, la côte et la bande marginale brun roux plus foncé. *Ailes post.* de même couleur, la bande submarginale un peu plus claire, parfois à peine visible, est assez large et forme un dessin un peu denté sur ses deux bords.

♀. — DESSUS : un peu plus claire, la bande des ailes ant. mieux tranchée avec parfois 2 ocelles noirs, mais cette bande manque souvent ou est irrégulière.

DESSOUS : *Ailes ant.* comme le ♂, mais plus claires. *Ailes post.* entièrement brun jaunâtre, la bande à peine visible.

Vit dans les prairies alpestres, entre 1.500 et 2.400 m. d'altitude, assez rarement à la plus basse de ces altitudes. Du début de juillet au milieu d'août.

Aucune sous-espèce n'a été décrite jusqu'à présent. (A suivre.)